

# RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 mars 2017



Gestion  
Privée

## OFI OPTIMA TAUX

FCP Obligations et autres titres de créances  
libellés en euro

### Commercialisateur

OFI GESTION PRIVEE - OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### Société de Gestion

OFI GESTION PRIVEE - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### Gestionnaire Financier par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

### Gestion administrative et comptable :

SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES NET ASSET VALUE  
10 passage de l'Arche - 92081 Paris La Défense

## Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels  
au 31 mars 2017

Rapport du Commissaire  
aux Comptes

## ORIENTATION DE GESTION

OFI OPTIMA TAUX est le Fonds Nourricier du FCP Maître OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM.

L'investissement sera réalisé pour au minimum 90% de l'Actif Net du Fonds dans les parts N-D de l'OPCVM Maître, le reste de l'actif ne pouvant être composé que de liquidités.

Sa classification, son objectif de gestion, son indicateur de référence, sa stratégie de gestion et son profil de risque sont identiques à ceux de l'OPCVM Maître.

En raison de ses propres frais, la performance du Fonds Nourricier OFI OPTIMA TAUX sera différente de celle de l'OPCVM Maître OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM.

## RAPPEL DES CARACTERISTIQUES DU FONDS MAITRE

**Classification AMF** : Obligations et autres titres de créances libellés en euro

### Objectif de gestion

Le Fonds a pour objectif de gestion de réaliser une performance supérieure à l'indice EONIA capitalisé quotidiennement, sur la durée de placement recommandée par une exposition aux produits de taux en mettant en œuvre une approche ISR.

### Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance du Fonds est le taux EONIA capitalisé quotidiennement. (Pour plus d'information sur cet indice : [www.fbe.be](http://www.fbe.be)).

### Stratégie de gestion

Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse quantitative et qualitative de l'univers d'investissement, afin d'intégrer au Fonds les valeurs jugées en adéquation avec les objectifs et contraintes de gestion.

Le FCP a pour objectif de tirer parti :

- de l'évolution des taux courts en période de changement de cycle monétaire ; Il s'agira pour les gérants de piloter activement la sensibilité du Fonds. Ainsi dans le cas où le scénario des gérants privilégie une hausse des taux, la sensibilité du FCP sera réduite de façon à diminuer l'impact de la hausse attendue sur la valeur liquidative. Inversement lorsque le scénario anticipe une baisse des taux directs la sensibilité sera augmentée afin de bénéficier de l'appréciation des titres à taux fixe.

La sensibilité du Fonds évoluera dans une fourchette allant de 0 à 2

- d'une gestion active des émetteurs entrant dans la composition du portefeuille. L'évolution des spreads de crédit (marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats) aura un impact important sur l'évolution de la valeur liquidative. Le choix des émetteurs sur lesquels le Fonds est investi entre donc pour une part importante dans la construction de la performance attendue. La sélection des émetteurs individuels fait appel à l'expertise combinée des analystes crédit d'OFI AM (analyse fondamentale) et des gérants crédit (analyse de marché), ainsi qu'à une analyse quantitative afin de sélectionner les émetteurs en adéquation avec les contraintes de gestion et offrant le meilleur potentiel d'appréciation. Il convient de noter qu'il n'y a pas d'investissement sur les émetteurs souverains.

Dans le cadre de sa gestion, le gérant sélectionnera des titres dont la maturité est de maximum trois ans.

Ces stratégies pourront être mises en œuvre simultanément dans le Fonds.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire : - dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts - dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...) - dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une Note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés (avec une pondération de 70% pour les enjeux

Environnementaux et Sociaux et de 30% pour la Gouvernance), d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus liés à l'analyse des enjeux clés. Cette note ESG est calculée sur 10.

Sur OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM, l'univers analysé éligible est défini par la limitation des sociétés présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR) de l'ensemble des émetteurs couverts par une analyse ESG (émetteurs privés internationaux soit environ 2700 actuellement, désignés ci-après par le terme « univers analysé »):

Le portefeuille sera composé au minimum : de 60 % des deux meilleures catégories ISR (Leaders et Impliqués) et de 75 % des trois meilleures catégories ISR (Leaders, Impliqués et Suiveurs).

Le FCP adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les Fonds ISR ouverts au public, et est disponible sur le site internet [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr).

Le FCP pourra investir Jusqu'à 110 % maximum de l'actif du FCP en titres de créances, obligations et instruments du marché monétaire. Il s'agit principalement d'obligations et de titres de créances négociables, y compris obligations convertibles (dans une limite de 10 % de l'actif du FCP), listés sur un marché réglementé d'un pays de l'OCDE (la zone prépondérante d'investissement restant la zone Euro) libellés en euro et émis par des entreprises privées ou publiques.

Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs, doivent être notés « Investment Grade » selon la politique de notation mise en place par la société de gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la société de gestion. En cas de dégradation en catégorie "non investment grade" de la notation d'un titre attribuée selon la politique de notation retenue, le gérant aura la possibilité de conserver le portefeuille en l'état sous réserve d'un accord de l'analyse crédit ou du risk management, sinon il devra prendre toute action corrective pour respecter à nouveau ses engagements de composition du portefeuille dans un délai maximum de trois mois. Le Fonds pourra détenir des titres "non investment grade" (selon la notation des agences ou l'analyse interne de la Société de Gestion ou qui ne bénéficient d'aucune notation) dans la limite globale de 10% de son actif net.

Le Fonds peut intervenir sur les marchés financiers à terme réglementés français ou étrangers (contrats futures et options) et effectuer des opérations de gré à gré (swap, caps et floors, options, et forward) dans le cadre de son objectif de gestion. Le FCP pourra investir également en instruments du marché monétaire (dont 10% maximum de l'actif en euro commercial paper) dans le cadre du placement de la trésorerie.

Pour les taux d'intérêt, les gérants pourront utiliser les instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé aussi bien pour des besoins de couverture, que pour des besoins d'exposition. Pour les changes, les gérants pourront utiliser les instruments dérivés (swaps, forward, options ou contrats) pour des besoins de couverture du risque de devise.

L'engagement sur ces instruments se fait en complément des titres en portefeuille et peut porter l'engagement global du portefeuille à 200% maximum de l'actif du FCP dans le respect de la fourchette de sensibilité. Les gérants pourront également recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (credit default swap) définis par les conventions-cadre de place française (FBF) ou internationale (ISDA)

L'exposition du FCP aux dérivés de crédit ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Le Fonds peut être exposé dans des proportions minoritaires aux obligations convertibles lorsque ces dernières offrent des opportunités plus attractives que les obligations sus citées. Généralement, la sensibilité action, au moment de l'acquisition de ces obligations convertibles, est négligeable mais l'évolution des marchés peut faire apparaître une sensibilité action résiduelle.

### Profil des risques

Le profil de rendement de l'OPCVM Nourricier OFI OPTIMA TAUX est identique à celui de l'OPCVM Maître OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM à savoir :

Le Fonds est un Fonds classé « Obligations et autres titres de créances libellés en euro », et par conséquent, l'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

#### Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

#### Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative du Fonds. La sensibilité du FCP peut varier entre 0 et 2.

#### Risque crédit

Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Fonds. L'utilisation de dérivés de crédit peut accroître ce risque.

#### Risque d'engagement

Le FCP peut utiliser des produits dérivés en complément des titres en portefeuille avec un engagement global de 200% maximum de l'actif. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative du FCP pourrait connaître une baisse plus significative.

#### Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêts, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds. Si les actions sous-jacentes des obligations convertibles et assimilées, les actions détenues en direct dans le portefeuille ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative pourra baisser. Le risque actions demeure accessoire dans ce Fonds.

#### Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

De façon accessoire, l'investisseur peut également être exposé aux risques suivants :

#### Risque de change

Le risque de change est dû aux investissements dans une autre devise que l'euro, il demeure accessoire dans ce Fonds.

#### Risque d'actions

Il s'agit du risque de variation des cours des actions auxquelles le portefeuille est exposé. Le Fonds peut s'exposer dans des proportions minoritaires aux obligations convertibles lorsque ces dernières permettent d'offrir des opportunités plus attractives que les obligations sus citées. Principalement, la sensibilité action, au moment de l'acquisition de ces obligations convertibles est négligeable, mais l'évolution des marchés peut faire apparaître une sensibilité action résiduelle.

### **METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC**

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

### **CHANGEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE**

Changement de dépositaire au profit de SOCIETE GENERALE le 20 mai 2016 à compter de 12H01 et changement de valorisateur.

Puis, à compter du 04 janvier 2017, le FCP devient le FCP Nourricier des parts N-D d'OFI INVESTMENT GRADE COURT TERME ISR entraînant changement de classification au profit d'Obligations et autres titres de créance libellés en euro, changement de stratégie et d'objectif de gestion - augmentation du profil rendement-risque - Modification des frais de gestion - changement d'exercice comptable à Mars - changement de méthode pour le calcul du risque global.

Enfin, le 16 janvier 2017, changement de dénomination du Fonds Maître : OFI INVESTMENT GRADE COURT TERME ISR devient OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM.

### **CHANGEMENT A VENIR**

Dans le cadre du plan stratégique OFI 2020, les organes de Direction d'OFI AM et d'OFI GESTION PRIVEE vont procéder le 31 mai 2017 prochain à la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) d'OFI GESTION PRIVEE à OFI ASSET MANAGEMENT dans un objectif de rationalisation des entités du Groupe.

En conséquence, à compter du 1er juin 2017 prochain, OFI ASSET MANAGEMENT devient la Société de Gestion des OPCVM anciennement gérés par OFI GESTION PRIVEE.

Cette opération intra-groupe n'a aucun impact sur l'objectif de gestion, la politique d'investissement, le profil de rendement risque ou les frais applicables aux OPC, qui restent inchangés.

L'équipe de gestion demeure inchangée et sera intégrée à celles d'OFI ASSET MANAGEMENT.

## PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés.
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »).
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre.
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- fournit le service d'exécution d'ordres
- collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement
- reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

## FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe à l'adresse <http://www.ofi-am.fr/inout/animations/espaceMIF.php> toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF. Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF.

## EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote fait l'objet d'un rapport disponible sur le site Internet de la société à l'adresse : [http://www.ofi-am.fr/isr\\_la\\_recherche\\_ISR.php](http://www.ofi-am.fr/isr_la_recherche_ISR.php)

## CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet [http://www.ofi-am.fr/actualites.php?art\\_id=3608](http://www.ofi-am.fr/actualites.php?art_id=3608)

## INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DES OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

### 1. Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires et des membres du Directoire de la Société. Il n'intègre pas de représentant du personnel, la Société n'étant pas elle-même soumise à une telle obligation réglementaire ou statutaire.

Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants d'OPCVM, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

**Personnel concerné par la politique de rémunération** : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des Fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

**Appréciation de la performance et des risques** : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque Fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

**Enveloppe de rémunération variable** : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

**Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération** :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 100k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties OPCVM, (GFIA et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global. Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

## 2. Eléments quantitatifs

Les éléments quantitatifs relatifs aux rémunérations sont disponibles dans le rapport annuel de la société de gestion de l'OPCVM

## COMMENTAIRES DE GESTION

### Contexte économique et financier exercice mars 2016 / mars 2017

La période considérée marque un revirement spectaculaire de la problématique économique et financière : l'environnement est passé d'une logique « déflationniste » qui a pesé lourdement durant la première partie de l'année 2016, à celle de la « reflation » qui a commencé à se concrétiser dès le début de l'exercice en mars 2016, avec le rebond notamment du pétrole. Les investisseurs ont également repris confiance en constatant que les perspectives de croissance n'étaient pas si mauvaises. Et ce, d'autant plus qu'après plusieurs années de dogme de l'austérité (ce qui a pesé d'ailleurs dans les succès électoraux des mouvements dits populistes), une nouvelle logique a vu le jour et a animé aussi bien les instituts de conjonctures internationaux que les « Think Tanks » économiques. Pour sortir de la « stagnation séculaire », et ce en dépit d'un montant de dettes inégalé, il faut s'endetter encore d'avantage pour être en capacité de réduire sa dette dans le futur via des investissements favorables à la croissance à long terme. Cette idée a été reprise et mise en avant par Donald TRUMP durant sa campagne, avec le succès que l'on connaît. Le rythme de la croissance mondiale est ainsi passé de moins de 3% à près de 3.5% et les perspectives se sont améliorées de façon synchronisée entre pratiquement toutes les zones : Etats-Unis, Europe et grands pays émergents. Parallèlement, les Banques Centrales ont elles aussi amorcé un virage avec un pilotage plus fin et qualitatif des courbes des taux et, plus globalement, la fin d'un cycle de baisse des taux et de Quantitative Easing illimité. La politique monétaire de la Réserve Fédérale illustre parfaitement ce mouvement avec deux hausses des taux de 25 bp durant l'exercice.

**Dans ce contexte, le bilan boursier s'avère donc très bon sur les actions**, même si le cheminement a été assez heurté à l'occasion des événements politiques en particulier. En contrepartie, et logiquement compte tenu de ce revirement, les classes d'actifs obligataires gouvernementales obtiennent dans l'ensemble des performances négatives.

L'indice mondial des obligations gouvernementales recule ainsi de 3.5%, celui des obligations européennes de 1.7%. Les obligations d'entreprise ont en revanche bénéficié du contexte d'amélioration générale et progressent de près de 2% en Europe sur le segment Investment Grade, et de près de 9% sur le High Yield. Pour illustrer ces mouvements, notons par exemple que le taux de référence Bund est ainsi passé d'un extrême de -0.2% juste après le Brexit à plus de 0.45%, avant de clôturer l'exercice à près de 0.3%. Parallèlement, les « spreads périphériques » se sont écartés sur l'Italie et, fait nouveau, sur la France, de près de 30 bp.

Notons également la bonne performance des obligations émergentes qui progressent de 16.3% (en euros) sur la dette libellée en monnaies fortes, et de 12.6% sur la dette émise en monnaies locales.

Sur les actions, le bilan est très positif avec une progression de 20% de l'indice des actions internationales (en euros). Notons que les performances sont cette fois-ci homogènes de part et d'autre de l'Atlantique, avec une progression de près de 15% de l'indice S&P 500 contre +16.5% pour l'indice Eurostoxx et +13% pour l'indice DJ Stoxx 600, en monnaies locales. Ce changement d'environnement, très perceptible à partir du mois de juin, a aussi provoqué de fortes rotations sectorielles : les secteurs « dits value », plus sensibles aux anticipations de reprise économique et bénéficiant d'une « repentification » de la courbe des taux (comme les valeurs bancaires), ont surperformé. Par exemple, les valeurs « value » de l'indice Stoxx 600 finissent l'exercice en hausse de près de 17% contre +10% pour les valeurs du style « croissance ». Les meilleurs secteurs sont les produits de base (+33%), la Finance et la Technologie (+21%). Ce mouvement est moins net aux Etats-Unis, avec une progression quasi équivalente de la « value » et de la « croissance » mais des évolutions sectorielles comparables, avec toutefois, une prime au secteur financier en hausse de près de 30%. Notons enfin la progression de 22% en euros de l'indice des actions émergentes.

Sur les devises, le dollar a progressé contre l'euro de près de 6%. Il faut souligner une poursuite de la reprise globale des devises émergentes, avec le réal brésilien qui progresse de 15% contre le dollar. Parmi les devises faibles, la livre, qui a subi le Brexit, perd 8% contre l'euro, le peso mexicain qui recule de 6% contre le dollar (après avoir reculé de plus de 25%) et, plus inquiétant à moyen terme pour diverses raisons, le yuan chinois qui baisse de 6% vis-à-vis du dollar.

## Gestion

Les craintes liées au risque politique se sont renforcées ce mois de janvier, notamment aux Etats-Unis suite aux propos très peu rassurant du président Donald TRUMP, en France (résultats primaires de gauche et Penelope Gate) et en Italie (risque d'élections anticipées). La remontée des taux allemands n'a pas été calmée par les propos Dovish de M.Draghi lors de sa conférence. Ainsi, sur le mois de janvier, le taux 10 ans allemands remonte de 23bp à 0,43% en fin de mois. Cette hausse se fait dans un mouvement de pentification des courbes et traduit également une hausse des anticipations d'inflation en Zone Euro. Les Breakevens ont en effet atteint des plus hauts à 1,36 en fin de mois sur le point mort d'inflation allemande par exemple. Dans ce contexte, le marché du crédit Investment Grade sous performe les autres classes d'actif, avec une performance en total return de -0,65% et un écartement des spreads de 2bp sur le mois. Les obligations longues durées sont celles qui souffrent le plus : -1,21% pour le segment 7-10 ans et -2,56% pour le segment > 10ans. Seules les corporates Hybrides surperforment (Investment Grade et High Yield) et AT1 (essentiellement High Yield).

En février, le marché du crédit court terme n'a pas été épargné par la très forte volatilité des taux, celle-ci étant essentiellement dû à la poursuite des craintes géopolitiques, notamment concernant les élections françaises.

Le taux 2yr allemands est ainsi passé de -0,72% fin janvier à -0,92% le 28 février. L'indice large 1-3 ans réalise une performance de +0,34%. L'Eonia reste sur des niveaux de -0,35%.

En mars, la réunion de la Banque Centrale Européenne en début de mois, suivie de propos laissant penser à un possible changement de politique sur les taux, a provoqué une hausse des rendements à 10 ans de l'ordre de +20 bps sur la France et +30 bps sur l'Allemagne.

Par ailleurs, mi-mars, la FED procédait comme attendue à une hausse de 25 bps de ses taux directeurs et confirmait son intention de procéder à d'autres hausses dans le contexte économique actuel. Enfin, les élections aux Pays-Bas ont été accueillies avec soulagement, le parti d'extrême droite PVV ne recueillant que 20 sièges, très loin de la majorité nécessaire de 76 sièges et nettement derrière le VVD de l'actuel PM M. Rutte (33).

Néanmoins, l'échec de la réforme promise par M. Trump de l'Obama care laisse planer un doute sur sa capacité à mettre en place ses promesses de campagne, notamment celles portant sur le volet des taxes et infrastructures. Les anticipations d'inflation, qui avaient largement profité de cette perspective « reflationniste » depuis novembre dernier, ont donc souffert. Par ailleurs, dans le même temps, l'inflation en Zone Euro est ressortie en net repli en mars sous l'effet de base de l'énergie, de certains prix alimentaires et d'un effet de calendrier (Pâques). In fine, les spreads de crédit restent orientés à l'écartement, les taux allemands à 10 ans montent de +12 bps (0,33%), la France se resserre face à son homologue allemand de 4 bps (64), tout comme l'Italie (-9) et l'Espagne (-11).

Sur la période, le marché du crédit court terme a souffert dans un environnement de taux en hausse, y compris sur la partie courte. Les spreads de crédit se sont également écartés, notamment sur le segment Investment grade 1-3 ans. Ce mouvement de tension sur la partie courte a été la plus pénalisante au cours du mois de mars.

Au 04 janvier 2017, le FCP devenait nourricier du Fonds OFI INVESTMENT GRADE COURT TERME (qui changeait de dénomination le 16/01/2017 au profit de OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM).

Dans cet environnement, OFI OPTIMA TAUX s'affichait en retrait de -0,04% contre son indice de référence l'Eonia en retrait de -0,09%.

## COMMENTAIRES DE GESTION DU FONDS MAITRE

OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM réalise une performance annuelle sur l'exercice 2016-2017 clos le 31 mars 2017 de +0.32% contre un Eonia capitalisé à -0.35% sur la période.

Cette performance a été réalisée dans un contexte de politique monétaire en Zone Euro ultra-accommodante et donc marché de taux baissier en Zone Euro, notamment sur la référence allemande Schatz 2yr où le taux a baissé de 27 points de base sur la période, terminant à -0.76% passant par un plus bas à -0.96%.

Sur le marché du crédit Investment Grade plus précisément, le Quantitative Easing de la Banque Centrale Européenne et notamment les nouveaux achats de corporates bonds dans le cadre du CSPP, ont entraîné un resserrement important des spreads de crédit sur l'année 2016 de 30bp sur le marché Investment Grade 1-3 ans. Sur la période, les financières surperforment les corporates.

2016 est une bonne année pour le marché primaire avec un total de 454Md€ émis au global (corporates et financières).

Sur la partie obligataire, tout au long de l'année le portefeuille a profité de son exposition à des corporates présents dans le programme d'achat de la Banque Centrale Européenne et de son exposition au crédit High Yield maintenue autour de 10%. L'exposition aux obligations a oscillé entre 88% et 96% de l'actif net. Nous sommes restés très actifs sur cette partie, au gré des opportunités de marché.

Le Fonds a conservé tout au long de l'année sa position vendeuse sur l'indice synthétique Itraxx Main Série 24 échéance 12/2018.

En fin de période cette position représente 5.6% de l'actif net, en baisse par rapport au début d'exercice, par effet dilutif.

La part des CDS « single name » dans le portefeuille a également diminué au cours de l'exercice, pour au final représenter 6%. Nous avons été moins actifs sur cette partie, par manque d'appétit de la part des contreparties.

A partir de mi-février 2017, nous avons mis en place une couverture contre la remontée des taux, sur le 2 ans allemands (lors de la forte baisse à -0.90%), couvrant un tiers de la sensibilité crédit du portefeuille. Le Fonds est ainsi passé d'une sensibilité de 1.35 à 0.90.

L'actif net du Fonds a évolué de 294.4M€ le 31 mars 2016 à 342.2M€ le 31 mars 2017.

La valeur liquidative passe de 109.36 le 31 mars 2016 à 109.71 le 31 mars 2017.

Le prospectus du Fonds a changé en cours d'année pour intégrer notamment une dimension ISR et un changement de dénomination.

## INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR DE L'OPCVM MAITRE

Fonds Maître	VaR 5d 95%
Minimum	0,08%
Maximum	0,14%
Moyenne	0,09%
Levier sur IFT au 31/03/2017	36,32%

## INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

### 1/ Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Au 31/03/2017, nous ne détenons aucune position de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts).

### 2/ Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 31/03/2017

Taux : Pas de position au 31/03/2017

Crédit : Pas de position au 31/03/2017

Actions – CFD : Pas de position au 31/03/2017

Commodities : Pas de position au 31/03/2017

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31/03/2017, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Bilan au 31 mars 2017 (en euros)

### BILAN ACTIF

	31/03/2017	30/12/2016
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>8 312 909,65</b>	<b>19 348 449,90</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	<b>4 355 378,11</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	4 355 378,11
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>8 312 909,65</b>	<b>14 993 071,79</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 312 909,65	14 993 071,79
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>2 215 297,07</b>	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 215 297,07	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,91</b>	<b>50 000,36</b>
Liquidités	0,91	50 000,36
<b>Total de l'actif</b>	<b>10 528 207,63</b>	<b>19 398 450,26</b>

## Bilan au 31 mars 2017 (en euros)

### BILAN PASSIF

	31/03/2017	30/12/2016
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	8 278 643,35	19 899 836,14
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	40 727,02	-887 490,94
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-11 440,57	375 928,63
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>8 307 929,80</b>	<b>19 388 273,83</b>
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>2 220 277,83</b>	<b>10 176,43</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 220 277,83	10 176,43
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>10 528 207,63</b>	<b>19 398 450,26</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	31/03/2017	30/12/2016
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

## Compte de résultat (en euros)

	31/03/2017	30/12/2016
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	582 597,34
Produits sur titres de créances	-	1 012,86
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	-	<b>583 610,20</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	-	23,07
Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	-	<b>23,07</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	-	<b>583 587,13</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	19 234,49	137 164,51
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-19 234,49</b>	<b>446 422,62</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	7 793,92	-70 493,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-11 440,57</b>	<b>375 928,63</b>

# ANNEXE

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPCVM s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des OPCVM à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée pour chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour.

L'exercice clos au 31/03/2017 a une durée exceptionnelle de 3 mois.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPCVM valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

## Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

L'OPCVM en tant que Nourricier est conforme aux règles et méthodes comptables du Maître.

### OPCVM

Les titres en portefeuille sont des parts N-D de l'OPCVM Maître OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM et sont évaluées sur la dernière valeur liquidative connue.

### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les contrats d'échange de taux d'intérêts figurent en hors-bilan pour leur valeur nominale.

### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

### Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,096% TTC ; tout OPCVM inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

#### **Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes des parts N-D de l'OPCVM Maître OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM**

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0.10% TTC, tout OPCVM inclus pour les parts N-D.

#### **Affectation des sommes distribuables**

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des sommes distribuables. Elle peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/03/2017	30/12/2016
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>19 388 273,83</b>	<b>25 018 899,05</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	-	309 565,10
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 067 947,86	-5 796 912,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	424 534,46	96 682,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-329 883,78	-1 099 173,02
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-429,98	-1 448,78
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-87 382,38	414 239,28
Différence d'estimation exercice N	7 629,68	
Différence d'estimation exercice N - 1	95 012,06	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-19 234,49	446 422,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>8 307 929,80</b>	<b>19 388 273,83</b>

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
<b>Hors-bilan</b>		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	0,91	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,91	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise

		%		%		%		%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise (suite)

		%		%		%		%
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Débiteurs et créditeurs divers

	31/03/2017
<b>Créances</b>	
Vente à règlement différé	2 215 297,07
<b>Total créances</b>	<b>2 215 297,07</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-5 069,76
Rachats à payer	-2 215 208,07
<b>Total dettes</b>	<b>-2 220 277,83</b>
<b>Total</b>	<b>-4 980,76</b>

## Souscriptions rachats

Parts émises	-
Parts rachetées	88 374,6400

## Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55 <sup>(1)</sup>
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(1) L'exercice étant d'une durée de 3 mois, le taux présenté a été annualisé.

## Engagements reçus et donnés

<b>Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital</b>
Néant
<b>Autres engagements reçus et / ou donnés</b>
Néant

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
Néant				
<b>Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie</b>				
<b>Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan</b>				
Néant				
<b>Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine</b>				
Néant				
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
FR0013218609	OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM N-D	83 054,3476	100,09	8 312 909,65

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-	-	-

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/03/2017	30/12/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-11 440,57	375 928,63
<b>Total</b>	<b>-11 440,57</b>	<b>375 928,63</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-11 440,57	375 928,63
<b>Total</b>	<b>-11 440,57</b>	<b>375 928,63</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	66 314,1000	154 688,7400
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/03/2017	30/12/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	40 727,02	-887 490,94
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>40 727,02</b>	<b>-887 490,94</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	40 727,02	-
Capitalisation	-	-887 490,94
<b>Total</b>	<b>40 727,02</b>	<b>-887 490,94</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	66 314,1000	154 688,7400
Distribution unitaire	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC  
au cours des cinq derniers exercices (en euros)**

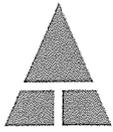
	31/03/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Actif net</b>					
en EUR	8 307 929,80	19 388 273,83	25 018 899,05	28 115 549,52	29 549 825,71
<b>Nombre de titres</b>					
Parts	66 314,1000	154 688,7400	198 471,5500	222 546,1900	235 772,3500
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
en EUR	125,28	125,33	126,05	126,33	125,33
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
en EUR	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>					
en EUR	-0,17	-3,30	1,08	2,91	1,88 <sup>(2)</sup>

(2) La capitalisation unitaire à partir de 31/12/2013 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

## Inventaire du portefeuille au 31 mars 2017

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Dépôts</b>			-	-
<b>Instruments financiers</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Titres de créances</b>			-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>8 312 909,65</b>	<b>100,06</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			8 312 909,65	100,06
OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM N-D	EUR	83 054,3476	8 312 909,65	100,06
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>			-	-
<b>Contrats financiers</b>			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
<b>Autres instruments financiers</b>			-	-
<b>Créances</b>			<b>2 215 297,07</b>	<b>26,66</b>
<b>Dettes</b>			<b>-2 220 277,83</b>	<b>-26,72</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>0,91</b>	<b>0,00</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>8 307 929,80</b>	<b>100,00</b>



**aplitec**

Société d'expertise comptable  
Ordre régional Paris  
Société de commissariat aux comptes  
Compagnie régionale Paris

## **OFI OPTIMA TAUX Fonds Commun de Placement**

OFI GESTION PRIVEE  
Société de gestion  
20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

Aux porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice d'une durée exceptionnelle de trois mois, clos le 31 mars 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement OFI OPTIMA TAUX, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'évaluation du portefeuille a été effectuée en conformité avec les méthodes décrites dans l'annexe. Nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes, et leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 juin 2017  
Le Commissaire aux comptes  
APLITEC, représentée par

A blue ink signature of Bruno DECHANCÉ, consisting of a large, stylized initial 'B' followed by the name 'DECHANCÉ' in a cursive script.

Bruno DECHANCÉ